

CIDD – GT Responsabilité Sociétale (RSO/ISR)

Rapport d'activités 2020

Le GT RSO/ISR de la CIDD s'est réuni 1 fois dans le courant de cette année 2020.

Ses réunions et travaux ont été fortement impactés par, d'une part la pandémie due au COVID19, et d'autre part, par l'absence de Gouvernement fédéral.

le GT a principalement assuré la continuité des projets initiés en 2019 qui ne nécessitaient pas la prise d'une décision politique. Et plus encore que d'habitude, il a privilégié une coordination du travail par voie électronique.

Les activités du groupe de travail se sont focalisées principalement sur les points suivants :

- Suivi et mise en œuvre du **1^{er} PAN Entreprises et Droits de l'Homme** et suivi de la réalisation d'un **National Baseline Assessment on « Business & Human Rights »** ;
- Développement d'**une stratégie fédérale pour des filières d'importations alimentaires durables** « Beyond Food »;
- Suivi des dossiers politiques/réglementaires, de l'actualité et des développements de la Responsabilité Sociétale et du respect des droits humains par et pour les entreprises et organisations au niveau international, européen et en Belgique en particulier.

1. Suivi et mise en œuvre du 1^{er} PAN Entreprises et Droits de l'Homme et suivi de la réalisation d'un National Baseline Assessment on « Business & Human Rights »

Rappel

Depuis juillet 2017, la Belgique dispose donc d'un 1er PAN « Entreprises et les Droits de l'Homme ». Les travaux d'élaboration de ce 1er PAN "Entreprises et Droits de l'Homme" se sont déroulés dans le cadre du GT Responsabilité sociétale à la demande et en collaboration avec le CoorMulti 'Droits de l'Homme', l'organe de coordination de la politique internationale des droits de l'homme du SPF Affaires étrangères.

Le PAN "Entreprises et Droits de l'Homme" a été élaboré sous la coprésidence de l'Institut Fédéral pour le Développement durable et du SPF Affaires étrangères.

Les actions du PAN ont toutes été mises en œuvre entre-temps. La [brochure de présentation de ce PAN « Entreprises et Droits de l'Homme »](#) donne un aperçu des actions, des acteurs impliqués, des thématiques concernées ainsi que des principaux produits de la mise en œuvre.

Le processus de suivi de ce 1er PAN prévoyait une évaluation endéans les 3 ans, en étroite collaboration avec les parties prenantes belges.

Ont participé à cette consultation, des experts issus des pouvoirs publics, du monde des affaires et de la société civile. Ensemble, ils ont évalué la mise en œuvre du 1er PAN, discuté de la perspective d'un 2ème PAN, de la forme, du contenu et du processus à déployer. Lors de ce dialogue, les parties prenantes ont été quasi unanimes sur la nécessité de poursuivre les

travaux afin de développer un 2^{ème} PAN « Entreprises et Droits de l'Homme », à l'instar des pays européens. Et un consensus s'est dégagé sur la nécessité de réaliser une **EVALUATION DE BASE NATIONALE (National Baseline Assessment - NBA)** portant sur les entreprises et les droits de l'Homme en Belgique comme recommandé par les Nations Unies et la Commission Européenne.

National Baseline Assessment (NBA)

Un Plan d'action National est un outil bien établi permettant aux gouvernements de coordonner leurs actions et de prendre des engagements concrets pour aborder les enjeux, complexes et sensibles, liés au respect des droits humains dans les activités commerciales.

Pour entreprendre un PAN significatif, les gouvernements doivent savoir dans quelle mesure la législation, les politiques et autres mesures en vigueur au niveau national concrétisent effectivement l'obligation qui incombe à l'État de respecter les droits de l'homme au regard des principes directeurs. Une évaluation de base nationale (EBN) leur permet de le faire, en identifiant les initiatives déjà en place pour réguler les impacts des entreprises sur les droits humains et en considérant l'impact des entreprises sur les travailleurs et les communautés.

Cette évaluation de base nationale devra servir à orienter le Gouvernement et les Parties Prenantes dans l'identification des engagements à prendre et des actions à mettre en œuvre pour, d'une part, assumer pleinement son devoir de promotion, de protection et de défense des droits de l'Homme et, d'autre part, y aligner son cadre politique et juridique conformément aux Principes directeurs fondamentaux des Nations Unies (UNGPs).

Plus précisément, l'**évaluation de base nationale** devra contribuer aux prochains travaux de développement du 2^{ème} Plan d'Action national « Entreprises et Droits de l'Homme ». L'évaluation de base nationale sur les entreprises et les droits de l'homme évaluera le niveau actuel de mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) en Belgique.

Son contenu devra :

- **Répertorier les lois, politiques, réglementations et autres initiatives existantes en Belgique (tous niveaux de pouvoirs confondus)** pour réguler les impacts des entreprises sur les droits humains ;
- **Mettre en évidence les lacunes du cadre politique et juridique belge** dans la mise en œuvre des UNGP B&HR avec un aperçu des conséquences négatives sur le respect des droits de l'homme par les entreprises afin d'identifier les problèmes les plus significatifs en matière de droits de l'homme dans un contexte donné ;
- **Proposer des recommandations** pour combler les lacunes identifiées ;
- **Formuler des propositions d'action** concrètes et hiérarchisées pour un 2^{ème} PAN.

Ce NBA a été commandé par l'IFDD. L'exercice pointu a été confié à une équipe d'experts belges de la KU Leuven (HIVA) et UAntwerpen, eux-mêmes soutenus par des experts internationaux familiarisés à cette matière. En cours de route, le processus de développement de la NBA a dû être adapté au contexte induit par le COVID 19. Toute l'information sur le projet et l'implication des parties prenantes sont expliqués sur le site web dédié à la NBA: <https://www.nationalbaselineassessment.be/>

Après de long mois de recherches, de concertation, d'analyse et d'interview, le premier draft NBA a été livré en décembre 2020. Ce draft sera soumis à consultation des parties prenantes avant la livraison de la version définitive de l'évaluation de base nationale, attendue pour mars 2021. Ces résultats devront nous éclairer sur les engagements à prendre et des actions à mettre en œuvre pour aligner les cadres politique, juridique et stratégique de nos institutions et entreprises avec les Principes directeurs des Nations Unies « Entreprises et Droits de l'Homme ». Ils constituent une base solide pour l'élaboration d'un deuxième Plan d'action National.

Perspectives

Les résultats définitifs du NBA sont attendus pour le mois de mars 2021. Ces résultats déboucheront sur des recommandations concrètes à mettre en œuvre pour aligner les cadres politique, juridique et stratégique de nos institutions et entreprises avec les Principes directeurs des Nations Unies « Entreprises et Droits de l'Homme ». Cette évaluation de base permettra aussi de cartographier les progrès réalisés par le gouvernement et par les entreprises en Belgique depuis l'adoption du premier plan d'action national (PAN) sur les entreprises et les droits de l'homme en juillet 2017.

Les résultats du NBA constitueront ainsi une base solide pour la préparation d'un éventuel 2^{ème} PAN « Entreprises et Droits de l'Homme » pertinent, à l'instar de nos pays voisins.

2. Développement d'une Stratégie fédérale pour des filières d'importations alimentaires durables « Beyond Food »

Contexte

Plusieurs études montrent que la demande croissante en ressources (matières premières) ainsi que la façon dont ces ressources sont produites ou extraites ont un impact considérable sur la durabilité des filières agricoles et sylvicoles avec, entre autres, une perte toujours croissante de biodiversité, et un impact sur les sociétés d'ici et d'ailleurs. Le projet Beyond Food entend contribuer à une transition du secteur agroalimentaire vers des filières d'importations alimentaires durables, par la responsabilisation et la coopération de tous les acteurs concernés en Belgique, avec pour objectif de contribuer au SDG 12, « Etablir des modes de consommation et de production durables ».

Ce projet est porté par le SPF Santé public et s'inscrit dans les cadres suivants :

- **Plan d'Action National « Entreprises et Droits de l'Homme »** - Action 6 : Charte belge ODD de Développement international (Beyond Chocolate) ;
- La stratégie **#BeBiodiversity** lancée en 2017 (contribuer au déplacement de marchés plus respectueux de la biodiversité) ;
- Cadre européen en particulier la stratégie **Farm to Fork** ;
- 23 juillet 2019, Communication de la Commission : **Stepping up EU Action to Protect and Restore the World's Forests** ;
- 16 décembre 2019, conclusions du **Conseil** sur cette communication.

Les premiers développements ont été amorcés en septembre 2019 par un réseau informel d'experts impliquant des membres du SPF Affaires étrangères, du SPF Economie, du SPF Santé publique ainsi que de l'Institut Fédéral pour le Développement Durable. Mais étant donné les synergies existantes avec les travaux du GT RS de la CIDD et l'expertise de ses membres, il semblait plus efficace de poursuivre le travail au sein du GT RS, structure déjà existante, au lieu de créer un réseau informel en parallèle.

Par conséquent, le 26 mars 2020, la CIDD a mandaté le GT Responsabilité sociétale pour :

- (1) Poursuivre le développement de cette note Beyond Food,
- (2) Ouvrir le dialogue aux stakeholders, qu'ils soient issus du secteur privé, du secteur public, du monde académique, ou encore de la société civile et
- (3) Proposer aux ministres compétents du Gouvernement, d'ici novembre 2020, des recommandations de mesures pour développer et adopter une stratégie fédérale « Beyond Food ».

Le GT a pris le relais en juin 2020, les experts membres ont travaillé sur le 1er draft réalisé par le SPF Santé publique, la Coopération au Développement et le SPF Economie. Entre septembre et novembre 2020, les expertises et expériences des membres ont été mises à contribution. Ont été particulièrement impliqués les experts du SPF Economie (PCN OCDE), du SPF Emploi (Division Affaires Internationales), du SPF Justice, du SPF Affaires étrangères (DG Affaires Multilatérales & DG Coopération au Développement), de l'IFDD et des Régions.

Le projet de note finalisée sur la stratégie « Beyond Food » a été présentée à la CIDD plénière du 17 décembre 2020. En séance, la CIDD a pris acte de la note finalisée conformément au mandat du GT, a pris acte de la prise en compte de son contenu dans l'avant-projet du Plan Fédéral pour le Développement durable en cours de finalisation (PFDD) et a donné son accord pour la transmettre à la ministre de tutelle, Mme Zakia Khattabi, en charge du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal. En date du 21 décembre 2020, le Président de la CIDD a transmis la note « Beyond Food » au Cabinet de la Ministre Khattabi, qui décidera des éventuelles délibérations politiques avec ses homologues.

Objectifs

Le projet Beyond Food entend **contribuer à une transition du secteur agroalimentaire vers des filières d'importations alimentaires durables**, par la responsabilisation et la coopération de tous les acteurs concernés en Belgique avec pour objectif de **contribuer au SDG 12, « Etablir des modes de consommation et de production durables »**.

L'objectif de cette stratégie vise à :

- **Assurer des salaires équitables** qui permettent un niveau de vie décent pour les producteurs agricoles des matières premières clefs importées par la Belgique ;
- **Assurer le respect des droits humains**, y compris les droits des enfants, et promouvoir le travail décent dans les pays producteurs en tenant compte du respect des normes fondamentales de l'OIT, de la sécurité et de la santé au travail et de l'accès à une protection sociale appropriée ;
- Participer à **l'élimination des discriminations** à l'égard des femmes et assurer **l'égalité de genre** en matière de traitement ;
- **Préserver, restaurer et utiliser de manière durable la biodiversité**, en particulier en luttant contre la déforestation importée ;
- **Lutter contre le changement climatique** et adapter des filières d'approvisionnement aux changements climatiques ;
- **Limiter la pollution causée par les intrants agricoles** à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique, à la diversité biologique, et à la santé humaine et animale (ODD 3 & 15).

La stratégie Beyond Food proposée fournit des recommandations d'orientation/direction générale et envisage dès le départ tous les leviers possibles et nécessaires. Les recommandations sont de nature multidisciplinarité – multi-compétences. Elles portent autant sur la fiscalité, le partenariat public-privé, les marchés publics, l'information au public, le reporting, la due diligence, la traçabilité/le monitoring, la coopération au développement, ...Les recommandations couvrent 9 axes pouvant composer une stratégie fédérale cohérente. Certaines recommandations peuvent être mises en œuvre à court terme et à faible coût, d'autres lancent des chantiers à plus long terme et d'autres ont des visées plus exploratoires.

Acteurs impliqués

- Une action conjointe et coordonnée du SPF Santé, du SPF Affaires étrangères, du SPF Economie, du SPF Stratégie et Appui, du SPF Finances, du SPF Emploi, du SPF Justice et de l'Institut fédéral pour le Développement durable ;
- Une collaboration étroite avec d'autres acteurs fédéraux clefs : ENABEL, le Bureau fédéral du Plan, l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, le Musée royal de l'Afrique centrale ;
- Une collaboration et concertation avec les autorités et administrations régionales dont les compétences sont concernées (agriculture, économie, environnement, commerce extérieur, coopération au développement) ;

- Un dialogue, une concertation et une coopération avec les parties prenantes impliquées et/ou concernées, c'est-à-dire les entreprises, les fédérations d'employeurs, les syndicats, les certificateurs, les représentants de la société civile et le monde académique ;
- La facilitation de ce dialogue par des experts ou des plateformes existantes qui mettent en relation les acteurs concernés avec le secteur privé.

Perspectives 2021

Une fois approuvé par le Politique, le contenu de cette note devra être soumis aux parties prenantes belges afin d'obtenir un projet concerté, sain et solide. Fort de son expérience en processus de consultation des parties prenantes, le GT « Responsabilité Sociétale » organisera la consultation des stakeholders, qu'ils soient issus du secteur privé, du secteur public, du monde académique ou encore de la société civile.

3. Suivi des initiatives politiques/réglementaires, de l'actualité et des développements de la Responsabilité Sociétale et du respect des droits humains par et pour les entreprises et organisations au niveau international, européen et en Belgique

Les membres du GT RS ont également suivi l'actualité relative aux questions des droits de l'homme au niveau des divers organes ou instances internationales (Conseil de l'Europe, Nations Unies, Organisation Internationale du Travail,...) de manière à veiller à une cohérence dans les missions qui lui ont été confiées.

Nous avons ainsi suivi, participer ou contribuer aux initiatives suivantes:

- [Business and human rights: towards a decade of global implementation](#) : La Présidente du groupe de travail des Nations Unies a invité les Etats à fournir des informations pertinentes en vue du prochain rapport du Groupe de travail qui sera présenté au Conseil des droits de l'homme en juin 2021. Ce rapport se concentrera sur le thème « **Entreprises et droits de l'homme : vers une décennie de mise en œuvre mondiale** ». Il mettra l'accent sur le **dixième anniversaire des principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme**, faisant le point sur les dix premières années de mise en œuvre et informant une feuille de route pour la mise en œuvre mondiale au cours de la prochaine décennie.
Le GT RS a formulé une réponse basée sur [l'exercice de monitoring réalisé dans le cadre du suivi à 3 ans du PAN](#).
- [EU LEGISLATIVE PROPOSAL ON SUSTAINABLE CORPORATE GOVERNANCE](#) : Cette initiative vise à améliorer le cadre réglementaire de l'UE en matière de droit des sociétés et de gouvernance d'entreprise. Elle permettrait aux entreprises de privilégier la création de valeur durable à long terme aux bénéfices à court terme. Elle vise à mieux aligner les intérêts des entreprises, de leurs actionnaires et dirigeants, des parties prenantes et de la société. **Elle aiderait les entreprises à mieux gérer les questions liées à la durabilité dans leurs opérations et chaînes de valeur en ce qui concerne les droits sociaux et les droits de l'homme, le changement climatique, l'environnement, etc.**
Une consultation publique a été organisée par la Commission européenne pour récolter

les avis des parties prenantes et des Etats sur certains aspects de la législation et des politiques de l'UE, avant que la Commission ne finalise ses propositions.

La Belgique a décidé de participer à cette consultation. Plusieurs membres du GT ont participé à la définition de l'avis de la Belgique afin de soutenir la création d'un cadre européen pour une gouvernance d'entreprise durable.

- **Examen Périodique Universel (EPU)** : les travaux du GT RS ont pu contribuer (être valorisés) dans le cadre de **l'Examen périodique universel de la Belgique** à charge du SPF Affaires étrangères. Conformément aux directives générales énoncées par le Conseil des Droits de l'Homme dans sa décision 17/119, un rapport est établi portant sur l'évolution de la situation des droits humains en Belgique depuis le précédent examen, ainsi que sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des 187 recommandations acceptées lors du deuxième cycle de l'examen périodique universel.
- **Le devoir de diligence : un nouveau levier pour une finance et une relance durables ?**
Webinaire organisé par le [CFDD](#) pour ses membres le 24.11.2020.
Webinaire lors duquel le GT RS a présenté les résultats intermédiaires du NBA concernant le Pilier II, en particulier le niveau de mise en œuvre de la due diligence dans les entreprises belges. Le [rapport complet, les avis des syndicats et des entreprises et les PPP](#) sont disponibles sur le site du CFDD.

4. Perspectives 2021

- Travaux préparatoire du **2^{ème} PAN** (sous condition d'accord politique et de mandat clair) ;
- Consultation des parties prenantes sur le développement d'une **Stratégie fédérale pour des filières d'importations alimentaires durables : « Beyond Food »** ;
- Sensibilisation & Promotion à la **mise en œuvre de la Due Diligence en Belgique** ;
- Soutien au développement d'un **cadre contraignant Due Diligence au niveau européen** ;
- Communication et diffusion des outils/projets existants.